

Les inscriptions à l'école,

c'est parti !

Rentrée

2025-2026

Enfants nés en 2022
ou nouveaux arrivants



C'est très simple !

Documents à fournir

- ✓ Formulaire d'inscription disponible à la mairie ou sur demande par mail
- ✓ Carnet de santé et livret de famille
- ✓ Pour un changement d'école, prévoir le certificat de radiation et l'autorisation du maire de la commune de départ

Déposer le dossier à la mairie de résidence aux heures d'ouverture ou sur RDV le samedi